



Samata Yoga Flo

INSCRIPTION RETRAITE YOGA Sud de l'Espagne

02- 06 OCTOBRE 2024

samatayogaflo@hotmail.com
+41 79 417 52 65

Tarifs et Paiement

Early Bird : CHF 660.-- jusqu'au 28 février 2024 et ensuite Tarif normal : CHF 750.-- *

A la réservation, un acompte de CHF 250.-- est à verser sur le compte ci-dessous en spécifiant votre nom et « Retraite Espagne 2024».

Banque Raiffeisen Sion & Région : IBAN CH47 8080 8008 4511 6528 9

Floriane Guillen, Route de la Prairie 10, 1963 Vétroz / Valais (Suisse)

Le solde est à verser au plus tard d'ici au 15 juillet 2024. Possibilité de payer en 2x.

Confirmation de séjour

Un minimum de 8 personnes est nécessaire pour confirmer cette retraite.

Dès que le nombre minimum de participants est atteint, nous vous confirmons le séjour par email, et cela au plus tard 2 mois avant le départ.

Si le nombre minimum de participants n'était pas atteint, le montant du séjour vous serait remboursé intégralement.

Rappel : la réservation de vos vols aller-retour est de votre responsabilité. Nous vous transmettons volontiers les horaires des vols que nous pensons les plus adéquats, mais veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des changements de vol, des retards ou des annulations de vols.

Décharge

En participant à cette retraite, vous attestez que votre état de santé physique et mentale vous permet de participer aux cours de yoga. Vous vous engagez à informer Floriane Guillen Richard, si vous êtes enceinte, vous avez des soucis de santé, si vous avez subi une opération dans les 6 mois précédant la retraite, si vous souffrez d'une maladie physique ou mentale, ou si vous avez des intolérances alimentaires.

Dans tous ces cas, il est nécessaire d'avoir un avis médical pour s'assurer qu'il n'est pas contre-indiqué de pratiquer.

Vous demeurez entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient. Vous êtes tenu/e d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, et de toute assurance individuelle privée couvrant les risques de dommages susceptibles d'être causés ou encourus.

Floriane Guillen Richard décline toute responsabilité en cas d'une éventuelle complication de votre état physique et de votre santé, en cas d'accidents, de blessures physiques ou mentales pendant ou après la retraite et ne sera pas tenue responsable de :

- tout dommage ou préjudice corporel ou matériel résultant de la participation ou l'utilisation des installations pendant la retraite ou des déplacements liés à la retraite
- vol, dommage ou perte de biens personnels

Annulation

L'acompte n'est pas remboursable.

En cas d'annulation de votre part, quel que soit la raison (exemple : maladie, accident, imprévus professionnels et privés), vous serez imputé de frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Dans un délai inférieur ou égal à 60 jours avant le début de la retraite, 50% sur montant restant
- Dans un délai inférieur ou égal à 30 jours avant le début de la retraite, 100% sur le montant restant (aucun remboursement)

En cas d'absence à la retraite, aucun remboursement ou échange ne seront effectués. Toute retraite commencée et interrompue ne sera pas remboursée.

Il existe des assurances voyage (pour un seul voyage aussi), renseignez-vous.

A compléter

(et envoyer à samatayogaflo@hotmail.com)

Nom, Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____

Adresse complète : _____

Tél portable : _____ Email : _____

Personne de contact en cas d'urgence : _____

Date : _____

Signature : _____